

PARTICIPATION AU FESTIVAL DE MUSIQUE REEPERBAHN (HAMBOURG, ALLEMAGNE)

La Société de développement des entreprises culturelles ([SODEC](#)), et [M pour Montréal](#) sollicitent des candidatures d'entreprises intéressées à présenter un groupe ou un artiste en vitrine officielle dans le cadre du [festival Reeperbahn](#) à Hambourg du **21 au 24 septembre 2022**.

Cette vitrine collective pourra accueillir des artistes ou groupes québécois en prestation. Une activité de réseautage à Berlin sera aussi au programme pour les représentants d'entreprises retenues.

Rappelons que le marché de la musique en Allemagne est le troisième plus gros au monde et que Reeperbahn est devenu au fil des ans le plus important événement de vitrines en Allemagne pour l'industrie musicale.

Site web du festival : www.reeperbahnfestival.com

DÉTAILS DE L'OFFRE

Ce qui est pris en charge si votre candidature est retenue

À Hambourg :

- Organisation de la vitrine officielle à Reeperbahn devant des professionnels ciblés, avec équipement de base (« *backline* ») inclus pour les prestations d'artistes;
- Promotion collective des spectacles en vitrine, en collaboration avec *Canadian Independent Music Association* (CIMA);
- Accréditation professionnelle pour le représentant d'affaires du groupe;
- Frais de transport, d'hébergement et de séjour des artistes ou groupes retenus, ainsi que ceux du représentant d'affaires. Le soutien de la SODEC pourrait être modulé si l'artiste ou le groupe présente une tournée admissible au soutien de SODEXPORT (volet tournée hors Québec) ou si le projet obtient du financement d'autres organismes comme FACTOR, Musicaction, la Fondation SOCAN ou LOJIQ.

À Berlin

- Accès aux activités de réseautage organisées par CIMA à Berlin le 20 septembre avec des représentants de l'industrie allemande (plus de détails à venir).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- L'artiste ou groupe doit absolument être accompagné par un représentant d'affaires (gérant ou producteur);
- La demande doit être faite par le représentant d'affaires (entreprise);
- L'entreprise requérante doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du volet 2.1 du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel de la SODEC;
- L'artiste ou groupe doit être québécois;
- L'artiste ou groupe et son représentant doivent se rendre disponibles en Allemagne pour la période du 20 au 24 septembre 2022.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Pertinence d'une vitrine à Reeperbahn dans le développement de carrière de l'artiste ou groupe;
- Pertinence de l'exploration de ce marché pour le développement de l'entreprise et capacité de l'entreprise à mener des activités d'exportation sur le territoire visé;
- Qualité et originalité de l'artiste;
- Concordance avec la programmation artistique de Reeperbahn.

Un comité d'évaluation sera formé pour procéder à la sélection. Le festival Reeperbahn se réserve le droit d'approuver ou non la programmation suggérée par ce comité d'évaluation. D'autre part, Reeperbahn pourrait programmer les artistes ou les groupes pour un second spectacle durant le festival, en plus de celui prévu dans le cadre de la vitrine collective québécoise.

DOCUMENTS À SOUMETTRE

Pour transmettre votre candidature, merci de remplir ce [FORMULAIRE](#) avant le 10 juin 2022, 17h.
Seules les candidatures retenues recevront une confirmation de la SODEC.

DATES

20 septembre 2022 à Berlin : Activité de réseautage - pré-Reeperbahn (*à confirmer*)
21, 22 ou 23 septembre 2022 à Hambourg : Vitrine musicale

LIEU DES VITRINES

Salle à déterminer, Hambourg

Cette salle accueillera l'ensemble de la programmation de Canada House durant le festival, y compris celle de la vitrine Québec créatif/M pour Montréal.



RENSEIGNEMENTS

Jean-Philippe Sauvé

Délégué des affaires internationales

514 841-2279

jean-philippe.sauve@sodec.gouv.qc.ca